

CHARTRE



Favoriser l'inclusion et le maintien dans l'emploi des personnes touchées par le cancer ou une maladie chronique en entreprise, c'est **permettre à l'ensemble des salariés de mieux vivre et mieux travailler ensemble.**

Nous avons la conviction que, si elle est accompagnée, de façon simple, cohérente et intégrée, **la crise qu'impose la maladie peut se révéler être un facteur de création de valeur humaine et économique pour l'individu et l'ensemble de la société.**

Notre entreprise, en signant cette Charte, témoigne de sa **volonté de mettre en place des actions concrètes en faveur de l'inclusion et du maintien dans l'emploi des personnes touchées directement ou indirectement par un cancer ou une maladie chronique.**

En vertu de cette charte, **nous nous engageons à :**

Faire évoluer les savoirs et les représentations liés aux cancers et aux maladies chroniques en entreprise :

- **Sensibiliser** nos salariés et nos partenaires aux enjeux d'une meilleure prise en compte et d'un meilleur accompagnement du cancer et des maladies chroniques pour nos équipes et leurs proches ;
- **Informier** l'ensemble des collaborateurs et nos partenaires sur nos engagements et nos actions pour concilier cancer, maladies et travail.

Accompagner la création d'un environnement favorable aux personnes touchées par un cancer ou une maladie chronique

- **Faciliter** le maintien et le retour à l'emploi des salariés malades ;
- **Accompagner** les équipes ;
- **Aménager** des conditions de travail adaptées.

Favoriser des comportements et pratiques managériales qui respectent **l'application du principe de non-discrimination** et notamment en matière de santé au travail ainsi que **l'insertion et le développement professionnel des candidats et salariés touchés par un cancer ou une maladie.**

Votre entreprise

Cancer@Work
Philippe Salle, Président
Anne-Sophie Tuszynski, Fondatrice